



**Témoignage du Lieutenant-Général Richard J. Evraire (Ret)
Président de la Conférence des Associations de la Défense**

au Comité permanent des finances

24 Octobre 2005

Monsieur le président, membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, merci de l'invitation à vous adresser la parole.

Une fois déjà, la Conférence des associations de la défense, la CAD, a exprimé au comité son inquiétude concernant le manque de ressources attribuées à la défense et les effets néfastes des répercussions que cette insuffisance pourrait entraîner.

Cette année, je voudrais aborder les thèmes de consultation de votre comité qui sont la transparence fiscale, la reddition de comptes et la répartition de l'argent des impôts, dans le contexte du ministère de la Défense nationale.

Il est de plus en plus clair qu'il ne faut pas seulement augmenter les ressources financières pour transformer les forces militaires du Canada.

Le budget de 2004 nous a apporté suffisamment d'argent pour l'acquisition d'un nouvel aéronef à voilure fixe de recherche et de sauvetage. Le budget de 2005 prévoit 12.8 milliards de dollars supplémentaires sur cinq ans.

Cependant, bien que le gouvernement ait l'intention de transformer les Forces canadiennes grâce à des stimulants financiers,

nous avons constaté que les achats se faisaient de façon tardive et que l'allocation annuelle ne pouvait être dépensée.

Pour établir la cause de cette stagnation, la School of Policy Studies de l'Université Queen's à Kingston, en coopération avec l'Institut de la Conférence des associations de la défense, a lancé une étude et publié ses conclusions dans le cadre des documents de Claxton traitant de la recherche sur les politiques de défense.

La publication de la série Claxton intitulée *The National Transformation of Defence Administration* conclut que pour que la nouvelle politique de défense réussisse, le gouvernement doit en premier lieu, s'il veut transformer les Forces canadiennes, remanier de grandes parties de l'organisation de l'administration de la défense, ainsi que ses procédures et ses méthodes.

L'objectif doit être nul autre que de construire -- à partir de zéro si nécessaire -- un système d'administration de la défense moderne et efficace à l'échelle du gouvernement qui réponde aux exigences des Forces canadiennes et aux besoins du gouvernement et du Parlement.

Ces conclusions vont dans le



sens du rapport d'août 2003 du ministre de la Défense nationale, John McCallum, rapport intitulé *Réaliser l'efficacité administrative*.

Ce rapport concluait que les Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale et, implicitement, d'autres ministères et organismes centraux du gouvernement, autrement dit l'institution ... n'est pas bien placée, du point de vue de la gestion, pour relever les défis stratégiques auxquels elle fait face.

Le comité est d'avis que, sans une transformation fondamentale du cadre et des modes de gestion nationaux du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, les FC seront incapables de transformer assez rapidement pour s'adapter au nouveau contexte de sécurité du Canada.

Les preuves abondent pour ce qui est du besoin de transformer l'administration de la défense. Le document n° 6 de Claxton, que j'ai mentionné plus tôt, intitulé *Transforming National Defence Administration*, présente 70 pages de pratiques et de résultats rigides qui ont besoin d'être transformés. En voici quelques exemples.

- Le dispositif d'organisation des effectifs du ministère de la Défense nationale conçu dans les années 1970 a donné une organisation qui emploie environ 100 000 personnes dont 26 000 seulement sont

disponibles pour des opérations militaires.

- Les réseaux administratifs actuels du gouvernement et de la défense emploient des milliers de personnes, mais on constate pourtant des délais allant jusqu'à 16 ans pour l'acquisition de matériel.
- En vertu des lignes directrices financières actuelles du gouvernement central, le ministère de la Défense nationale va certainement être amené à dépenser 1 milliard de dollars sur les 10 prochaines années pour entretenir et prolonger un camion datant d'il y a 25 ans qu'on pourrait remplacer par un nouveau véhicule à moindre coût.
- Dernier exemple, ces mêmes limites maintiennent le ministère de la Défense nationale dans l'immobilisme, de sorte qu'il consacre 385 millions de dollars par an à la flotte d'avions Hercules C-130 alors qu'avec les mêmes crédits on pourrait équiper les Forces canadiennes d'un nombre suffisant de nouveaux aéronefs de transport.

La défense du Canada et de ses citoyens et citoyennes est la principale responsabilité non



La Conférence des associations de la défense

CAD Témoignages aux Comités Parlementaires 1-2005

seulement des Forces canadiennes et du ministre de la Défense nationale, mais également du gouvernement dans son ensemble, dont le présent comité.

La Conférence des associations de la défense est convaincue qu'il est nécessaire de mener un examen exhaustif de l'administration publique de la défense, de manière à dégager toute l'ampleur de la responsabilité de l'administration de la défense à tous les échelons gouvernementaux et à recommander des moyens de réaligner et de réformer l'autorité, les responsabilités et les procédures d'administration de la défense, afin de remanier les capacités de défense.

Deux ans se sont écoulés depuis la publication du rapport McCallum, et pourtant on continue de constater d'innombrables cas de pratiques inefficaces dans l'administration de la défense. Le gouvernement a débloqué des crédits importants pour la défense au cours des cinq prochaines années, et l'on s'attend à ce que les Forces canadiennes se transforment et soient formées et équipées pour s'acquitter de leurs tâches dans un monde profondément transformé depuis les attentats du 11 septembre.

La Conférence des associations de la Défense se félicite de cette décision, mais fait une mise en garde : si le régime actuel d'administration publique de la

défense ne se transforme pas lui aussi, la transformation tant attendue des Forces canadiennes sera considérablement retardée, ce qui compromettra les politiques étrangères et de défense du gouvernement et la vie des hommes et des femmes qui constituent nos Forces canadiennes.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, à moins que l'actuel système de gestion gouvernemental des questions de défense ne soit transformé, il existe, selon la Conférence des associations de la défense, un réel danger que le tout nouvel énoncé de stratégie internationale, paru l'hiver dernier, ainsi que ses composantes de politique extérieure et de défense, ne s'avéreront que des vœux pieux.

Monsieur le président, je vous remercie. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

La Conférence des associations de la défense
359 Kent St., Suite 502
Ottawa, Ontario, Canada
K2P 0R6
Téléphone : (613) 236-1252
Facsimilé: 613) 236-8191
E-mail : cda@cda-cdai.ca

Il est permis de reproduire librement les Commentaires de la CAD dans leur intégralité, à des fins de recherche universitaire ou pédagogiques, ou pour des raisons journalistiques, à condition de mentionner les droits de l'auteur et le nom de la CAD.